

Paris, le 20 avril 2020

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET  
EXTRAORDINAIRE DU 5 MAI 2020  
AVERTISSEMENT**

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire des actionnaires de Lagardère SCA (la « Société ») du mardi 5 mai 2020 publié au BALO et aux Petites Affiches du vendredi 10 avril 2020 comprend 19 résolutions présentées par la Gérance et le Conseil de Surveillance et 15 projets de résolutions déposés par Amber Capital, lesquels, après avis négatif unanime du Conseil de Surveillance, ont été non agréés par la Gérance qui invite en conséquence les actionnaires à les rejeter.

A la demande d'Amber Capital, la Société attire l'attention des actionnaires sur le fait que les quinze projets de résolutions soumis par Amber sont numérotés en cohérence avec le format standard du formulaire unique de vote et de procuration figurant dans le Guide méthodologique de l'Association Française des Professionnels des Titres (AFTI) publié le 30 janvier 2020 en application des recommandations de l'Autorité des marchés financiers, c'est-à-dire sans utilisation de la lettre « I », soit de A à H et de J à P et non pas de A à O comme Amber Capital les avait initialement numérotés lors de son dépôt.

Les actionnaires de la Société sont donc invités, pour l'exercice de leurs droits de vote, à prendre en compte la numérotation des projets de résolutions figurant dans l'Additif à la Brochure de Convocation et dans l'Avis de Convocation publiés par la Société.

LAGARDÈRE SCA

Société en commandite par actions au capital de 799.913.044,60 €

Divisé en 131.133.286 actions de 6,10 € de nominal

Siège social : 4, rue de Presbourg à Paris 16<sup>ème</sup> (75) - France

Téléphone : +33 (0)1 40 69 16 00

320 366 446 R.C.S. Paris

Adresse internet : <http://www.lagardere.com>